

Ce document présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Pour la construction d'un garage détaché, vous devez vous procurer un permis au service d'urbanisme. Le coût du permis est de 50\$.

Durée valide du permis : 6 mois

## Emplacement

Un garage détaché doit être implanté dans la marge arrière ou latérale à 1.5m (5') des limites de propriété.

La distance à respecter entre tous autres bâtiments et le garage détaché est fixé à 3m (10') minimum.

Certaines dispositions d'exceptions sont prévues dans la réglementation pour l'emplacement d'un bâtiment accessoire sur un lot d'angle et riverain à un cour d'eau.

## Hauteur / Largeur

La hauteur du garage détaché doit avoir une hauteur maximale de 5.5m (18') sans toutefois excéder la hauteur du bâtiment principal. Également, un garage détaché doit avoir qu'un seul étage avec possibilité d'un espace de rangement dans l'entre-toit d'une hauteur maximale de 1.8m (6'). Certaines exceptions s'appliquent. La largeur du garage ne peut jamais être plus grande que la largeur du bâtiment principal.

## Superficie

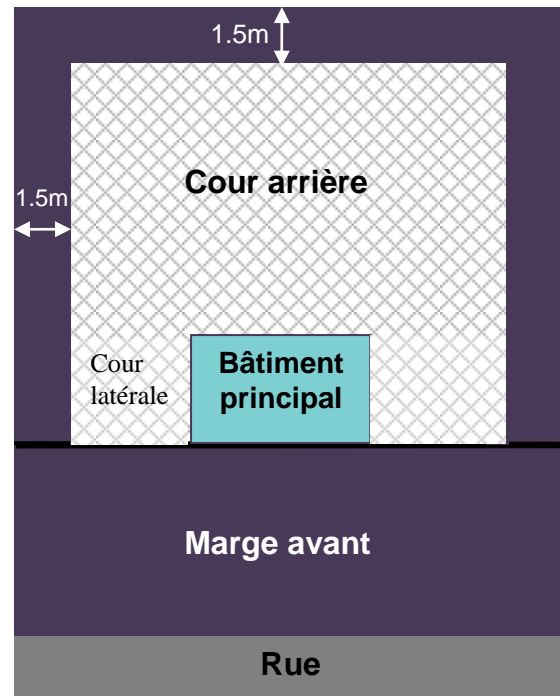
La superficie maximale d'un garage détaché implanté sur un terrain de moins de 3000m<sup>2</sup> (32 292p<sup>2</sup>) est fixée à 95m<sup>2</sup> (1 022p<sup>2</sup>) pour un premier garage et à 58m<sup>2</sup> (624p<sup>2</sup>) pour un deuxième garage détaché.

La superficie maximale de chacun des garages détachés implantés sur un terrain de 3000m<sup>2</sup> (32 292p<sup>2</sup>) et plus est fixée à 95m<sup>2</sup> (1 022p<sup>2</sup>).

## Revêtement extérieur

Le revêtement extérieur doit s'harmoniser avec celui du bâtiment principal, être neuf et être conforme au règlement de zonage #377.

## Garage détaché en zone résidentielle



 Emplacement autorisé

Hauteur porte de garage : 3.1m (10') maximum

Pour les garages attenants ou les abris d'auto, veuillez communiquer avec nous, afin d'avoir les informations.

Pour les normes concernant les garages intégrés ou attenants, renseignez-vous auprès du service d'urbanisme au 450-831-2688.

**Au plaisir de vous servir !**

Réservé au service d'urbanisme

Matricule : \_\_\_\_\_ Zonage : \_\_\_\_\_ No lot : \_\_\_\_\_

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

### Identification :

Propriétaire

Requérant

Nom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Description des travaux

Hauteur du bâtiment principal : \_\_\_\_\_

### Documents à joindre à la demande

Croquis d'implantation et plan détaillé

- Localiser votre bâtiment accessoire sur une copie de votre certificat de localisation
- Indiquer les mesures (superficie, distances entre les limites de propriété)
- Plan de construction détaillé

Auto construction    Ou     Entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

R.B.Q. : \_\_\_\_\_

**Coût** (une estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : \_\_\_\_\_

### Durée des travaux

Début : \_\_\_\_\_

Fin : \_\_\_\_\_

**Signature du propriétaire ou du requérant** : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_